



PV D INFRACTION ratp RER A

Par **CDACJ**, le **17/02/2014** à **21:01**

bonjour

ma femme a été verbalisée le 17/02/14, par un agent de la Ratp.

elle est brésilienne, elle parle peu le français.

motif de l'infraction sans ticket, de transport lors qu'elle en avait un valide et l'autre non valide, elle a donné le mauvais. Quand elle a retrouvé le bon ticket dans son sac. l'agent lui a dit qu'il était trop tard pour montrer à l'agent, n'a plus voulu recevoir le bon ticket.

À la maison J'ai vu le PV, malgré qu'elle a présenté son titre de séjour il a mal renseigné en nom et prénom, mais la date de naissance a été bien saisie, et il n'a pas mis son numéro de pièce d'identité.

son nom: MENDES BRAGA MARIA

son prénom: MARIA DAS DORES

il a mis sur le PV

nom: MENDES

Prénom: BRAGA

et sa date de naissance correcte, il a fait une erreur sur le nom de la rue, mais la ville et numéro de rue est correct.

est ce que ce PV est valable sur la forme? De plus il n'a pas mis son numéro de pièce d'identité les cases son vides, elle m'a dis qu'il a fait à la va vite.

est ce qu'elle peut être poursuivie si elle ne paie pas?